

# La controverse Louis Savot : Charles Patin, numismates du XVIIème siècle

Autor(en): **Rambach, Hadrien**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera**

Band (Jahr): **58 (2008)**

Heft 231

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-287554>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La controverse Louis Savot - Charles Patin, numismates du XVII<sup>ème</sup> siècle

Hadrien Rambach

Bien que français, Charles Patin (1633–1693) eut de grandes relations avec la Suisse, et je suis donc heureux de pouvoir présenter ce court article ici (fig. 1)<sup>1</sup>. Il ne s'agit que d'un essai, étudiant un point précis de l'œuvre de ces deux auteurs. Il est facile d'obtenir des informations sur Patin, fils d'un médecin épistolier renommé, lui-même médecin numismate à succès, qui fut l'objet d'un livre de référence, d'un colloque, et de multiples articles<sup>2</sup>. En revanche, le polymathe Louis Savot (c.1579–1640), médecin du roi, mais aussi numismate, minéralogiste, *et cætera*, n'a guère été étudié, et l'on réfère à lui surtout comme architecte malgré l'influence qu'ont eu ses *Discours sur les medalles antiques*, publiés à Paris en 1627 (fig. 2)<sup>3</sup>.



Fig. 1: Claude Lefebvre (1633–1675), Portrait de Charles Patin, 1663, gravure.

1 Voir notamment H. CAHN, Charles Patin in Basel (Zusammenfassung), dans: Numismatische Literatur 1500–1864. Die Entwicklung der Methoden einer Wissenschaft, 32. Wolfenbütteler Symposion (Wiesbaden 1995), p. 37.

2 Citons notamment l'ouvrage de C. DEKESEL, Charles Patin. A man without a country. Paris, France, 23 February 1633, Padova, Italy, 10 October 1693. An annotated and illustrated bibliography (Ghent 1990), le colloque padouan: Celebrazioni

patiniane. Carolus Patinus 1633–1693 (Padova 1996), et l'article de P. FERTÉ, Le médecin-numismate Charles Patin (1633–1693). Un proscrit de Louis XIV à l'Université de Padoue, Bulletin du centre d'Etude d'Histoire de la

Médecine, n° 35, Janvier 2001, pp. 44–63.

3 Je suis forcé de renvoyer ici à mon propre article: H. RAMBACH, Louis Savot. La modernité d'un regard novateur, dans: C. DEKESEL, Europäische numismatische Literatur im 17. Jahrhundert, Wolfenbütteler Arbeiten zur Barockforschung 42 (Wiesbaden 2005), pp. 59–67, et à mon mémoire de DEA: H. RAMBACH, Le regard du collectionneur. Louis Savot (c.1579–1640) et la naissance d'une nouvelle approche de la collection au XVII<sup>ème</sup> siècle, inédit, soutenu à l'Université Paris X Nanterre sous la direction de Jacqueline Lichtenstein 2004.

En 1663, Patin rendit hommage à Savot en écrivant que ses écrits étaient si savants qu'ils n'avaient jamais été surpassés<sup>4</sup>. Deux ans plus tard, il cita encore ce passage dans son anonyme *Lettre d'un amy de Mr Patin*, mais dans cette *Lettre* il minimise la valeur de Savot: «Il faut vous dire, qui est Savot. C'étoit un Médecin de Paris, qui vivoit il y a trente ans. Il a fait un Ouvrage, dont le dessein principal, est d'expliquer les poids & les mesures des Anciens, & l'alliage des Métaux; & y a dit par occasion quelque chose des Médailles»<sup>5</sup>.

DISCOVRS  
SVR LES  
MEDALLES  
ANTIQUES.

DIVISE' EN QUATRE PARTIES.

ESQUELLES IL EST TRAITTE'  
SI LES MEDALLES ANTIQUES ESTOIENT monnoyes : de leur matiere : de leur poids : de leur prix : de la valeur qu'elles peuvent auoir aujour d'huÿ, selon qu'elles sont rares ou communes, antiques & vrayes, ou bien modernes, contrefaites ou moulées: Quelles sont celles qui sonttelles: Par quels moyens & marques il les faut reconnoistre: Et de plusieurs autres choses peu cogneuës concernant les monnoyes, les metaux, les mineraux, les mesures & poids antiques: Comme on le pourra voir plus amplement par la lecture de la Table des Chapitres.

Par M. LOUIS SAVOT Médecin du Roy, & de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris.



A PARIS,  
Chez SEBASTIEN CRAMOISY, rue saint Jacques,  
aux Cicognes.

M. DC. XXVII.  
AVEC PRIVILEGE DV ROT.

Fig. 2: Louis Savot (c.1579–1640), *Discours sur les medalles antiques*, Paris 1627, page de titre.

- 4 C. PATIN, *Familiae Romanae in antiquis numismatibus* (Paris [Jean du Bray, Pierre Variquet et Robert de Ninville] 1663), dernière page d'introduction: «Ludovicus Savot Burg. Medicus Parisiensis, de re veterum Monetaria tam docte scripsit, ut nihil suprâ. Omnia complexus est, Metalla, pondera, pretium, typos, argumenta veritatis, praenomina & nominum indicem».
- 5 [C. PATIN], *Lettre d'un amy de Mr Patin* (Paris [Pierre Variquet] 1665), pp. 4–6.
- 6 Articles parus dans *Le Journal des sçavans* des 23 février 1665 et 9 mars 1665.
- 7 CRUSIUS, DIT T. CRENIUS, *De Furibus Librariis* [...] (Leide [s.n.] 1705/1708), vol. 1 sur 2, paragraphe LXXX, pp. 87–88,

consacra un long paragraphe au débat sur le plagiat éventuel de Savot par Patin: «Carolus Patinus emisit Galicè Parisiis in 12. Introductionem Historicam e notitia numismatum; de qua Auctor Ephemeridum Eruditorum anni MDCLXV. d. XXIII. Februar. p.m. 70. Latinè versarum a Friderico Nitzschio & Lipsiae editarum M.DCLXXI. in 8t. ita sentit: Liber satis scitus est, licèt repetitio saltem sit illius, quod in Savoto dicitur. Quò positò mirum videri potest, Auctorem (*Patinum*)

in praesatione sua dicere, omnes penè libros, hac de materia differentes, Latinos, Italicos, aut Hispanicos esse, adeoque nec nominare saltem *Savotum*, qui melius tamen in Lingua Gallica, quàm quivis alius Autor, quo ad ejus sieri potuit, in sua scripsit. Sciendum tamen, inveniri quaedam in hoc libro nova, quae verò numerò tam exigua, & ralia quidem, ut melius potuissent omitti. *Idem Auctor Ephemerdi. Eruditòr. X. respondens contra Litteras Amici cujusdam Patini spectantes*

*ad superius judicium*: Alterum, inquit, quod urget, est, quòd Ephemeride *Patini* multa ex *Savoti* suppellectili de promissis, neque tamen cum Numismatum scriptoribus adnumerasse dicitur. Ad quod *Patini* amicus respondet: Exstare *Savoti* nomen in secessu quodam libri, neque hoc latuisse Autores Ephemeridum, saltem id producere noluisse. Verum enimverò hoc idem est, de quo conquesti sumus; *Patinum* videlicet nominare *Savotum*, ubi nominasse nihil ejus intererat, &

Le revirement est sans doute dû à une accusation lancée par Denis de Sallo (1626–1669)<sup>6</sup>: dès la parution de son *Introduction à l'histoire par la connoissance des médailles* en 1665 à Paris, Patin fut en effet accusé dans le *Journal des sçavans* d'avoir plagié Savot.

Crenius, dit Thomas Crenius (1648–1728)<sup>7</sup>, consacra à ce débat un long paragraphe de son ouvrage en 1705, et de fait l'innocence de Patin ne fut pas admise immédiatement, loin de là même puisque la polémique restait d'actualité au XVIII<sup>ème</sup> siècle. Divers auteurs continuèrent à soutenir la thèse de Sallo, comme Denis-François Camusat (1695–1732)<sup>8</sup> en 1734, et il est amusant de comparer l'avis de Nicolas Lenglet-Dufresnoy (1674–1755) en 1729 sur le *Discours sur les medalles antiques* de Savot (1627) et sur l'*Introduction* de Patin (1665): alors que, selon lui, le premier est un «*ouvrage curieux & sçavant*» «*nécessaire pour commencer l'étude des médailles*», le second est un «*ouvrage estimé, parce qu'il est peu commun*» «*copié de Savot, sans néanmoins que Patin en ait averti*»<sup>9</sup>. Il faut citer la position de Philibert Papillon (1666–1738)<sup>10</sup> dans son ouvrage publié en 1742: «*bien des gens cependant prétendent que cette censure de Patin est outrée. On convient, à la vérité, que Patin a copié Savot. Mais ce Plagiat ne peut guères tomber que sur le chapitre cinquième, qui est transcrit mot à mot, du chapitre premier de Savot; sçavoir, si les anciennes Médailles étoient des monnoyes, &c.*». Dernier à avoir émis un jugement, Dekesel<sup>11</sup> a innocenté Patin en écrivant qu'après avoir comparé les deux publications avec soin, il assure à ses lecteurs que le sujet de Patin est tout autre que celui de Savot, et qu'alors que Savot creuse le sujet des médailles antiques, Patin donne un bref aperçu général de la scène numismatique.

Pourtant ... sur de multiples points, la connaissance par Patin de l'ouvrage de Savot ne fait nul doute<sup>12</sup>. Bien qu'il n'ait pas repris son plan, il a presque recopié certains titres<sup>13</sup>. Nous ne comparerons pas les deux textes point par point, ce serait fastidieux et sans grand intérêt, mais il est indéniable que Patin s'est très fortement inspiré de Savot et qu'il est pour le moins étrange qu'il ait omis de citer son nom. Dans sa préface au livre de Patin, de Courcelles indique que l'art de Patin, et ce qu'on lui doit, n'est pas de découvrir de nouvelles informations,

suppressisse ipsius nomen, cum nominandus suisset, tum silicet, quando de iis, qui de Numismatibus scripserunt egregia, locutus est. Ibi enim dicit, omnes illos, qui laudabiliter hoc de materia egerint, esse vel Latinos, vel Hispanos. Id quod verò contra bonam fidem est, & a *Patino* adfectatum ideò, ut credi debeat primus, qui benè de Numismatibus in lingua Gallica scripserit. Quidquid tandem sit, non sufficit obiter nominasse Autorem, ex ujus tamen operibus omne id, quod bonum

aliquis habet atque egregium in libro suo, est desumptum».

8 D.-F. CAMUSAT, *Histoire critique des journaux* (Amsterdam [J-F Bernard] 1734), 1<sup>er</sup> volume sur 2, pp. 42 et suivantes.

9 N. LENGLET-DUFRESNOY, *Méthode pour l'histoire*, nouvelle édition (Paris [Pierre Gandouin] 1729). Citations pp. IV.466, II.550, IV.465, II.550 et IV.466.

10 P. PAPILLON, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne* (Dijon [Marterat] 1742), volume 2 sur 2, pp. 290–293.

11 C. DEKESEL, Charles Patin in Paris. From fame to misfor-

tune, *Quaderni per la storia dell'Università di Padova*, n° 29, 1996, p. 19–31: «*we compared both publications very carefully and we can assure everybody that Charles Patin's book covers a completely different field than that of Louis Savot. We can state that Louis Savot's book goes much deeper into the problems of the ancient medals than Charles Patin's much smaller publication, which gives us a more general insight into the numismatic scene*». Ce passage est repris

de C. DEKESEL (n. 2), p. 7.

12 D'ailleurs, Guy Patin avait offert un logement richement meublé à son fils, dans lequel on trouvait notamment une splendide bibliothèque. Lui avait-il offert un exemplaire du *Discours sur les medalles* de Savot?

13 Par exemple, le titre du chapitre XX de Patin («*Des Médailles fausses, ou contre-faites*», p. 208) ne serait-il pas l'héritier de celui du chapitre III de la IV<sup>ème</sup> partie de Savot («*Des médailles antiques: Des moyens de les reconnoître: Des fourrées: Des contre-faites*», p. 308).

mais bien au contraire de réutiliser celles que l'on connaît déjà. Son sonnet commence en effet ainsi: «*Noble & sçavans crayon d'un illustre Tableau, / Qui des siecles passez, fais voir ce qu'on doit croire, / Et formes pour conduire au secret de l'Histoire, / D'une vieille matiere un Ouvrage nouveau*». Utilisation d'anciens matériaux, i.e. Savot, est donc avouée, mais le but revendiqué pour Patin par son ami de Courcelles, c'est-à-dire faire voir ce que l'on doit croire, est bien différent de celui de Savot qui était de rendre le lecteur indépendant des avis extérieurs, et de savoir juger de l'intérêt des monnaies de collection.

Patin développe souvent des informations données par Savot, et il les rend plus compréhensibles; par exemple, alors que Savot écrit que «*Auguste faisoit tant d'estat [des figures & pourtraits], qu'il fit tailler en marbre les statües d'un tres-grand nombre d'hommes illustres, qu'Alexandre Severe fit reparer & redresser prenant tant de plaisir en telles images & medalles, qu'il en avoit beaucoup en son cabinet, & entre autres celles, à ce qu'en escrit Lampridius en sa vie, des meilleurs Empereurs, des ames les plus saintes, de Jesus-Christ, d'Abraham, d'Orphée, & d'Apollonius Tyaneus, qu'il reveroit toutes comme images de Deitez*» (p. 39)<sup>14</sup> et laisse imaginer qu'il s'agit de monnaies, Patin précise «*Auguste avoit quantité de Statües dans son cabinet, mais personne n'en a possedé un plus grand nombre que l'Empereur Alexandre Severe, qui reservoit entre autres, celles de Jesus-Christ, d'Abraham, d'Achille, d'Alexandre le Grand, d'Orphée, d'Apollonius, de Platon, de Ciceron, de Virgile, & de quantité d'autres*» (p. 19). Exemple parmi d'autres, la justification de l'usage des médailles antiques comme monnaies est plus courte et plus agréable à lire chez Patin que chez Savot, or la synthèse et la réécriture du Savot justifiaient à elles-seules la publication du petit traité de Patin<sup>15</sup>. Ce dernier eut donc mieux fait de ne pas s'en cacher<sup>16</sup>.

Reconnaissons par ailleurs que le petit ouvrage de Patin présente la particularité d'ouvrir le champ de la numismatique aux jetons, qui n'avaient pas été évoqués par Savot. En fait, Patin semble là être le bouc émissaire d'une sphère savante en mal de victimes. En effet, pourquoi l'avoir accusé spécialement, alors que la reprise des meilleurs éléments des ouvrages antérieurs est habituelle.

14 Histoire auguste, édition bilingue, traduction par André Chastagnol (1920–1996) (Paris 1994), p. 595: Vie d'Alexandre Sévère par Aelius Lampridius (nom d'auteur apocryphe), XXIX-2: «*Voici quel était le déroulement normal de sa journée: si les conditions s'y prêtaient, c'est-à-dire s'il n'avait pas passé la nuit avec son épouse, il célébrait de bon matin un sacrifice dans son laraire; il y détenait les images des empereurs divinisés – mais uniquement une sélection des meilleurs – et des âmes saintes, au nombre desquelles figuraient Apollonius et, selon, un écrivain de son époque, le Christ, Abraham, Orphée et tous les autres du même*

*genre, ainsi que les portraits de ses ancêtres*».

Il est heureux pour la respectabilité de Savot qu'il ait pensé à des statues, et non à des médailles, car face à des monnaies d'Abraham ou d'Orphée, les représentations imaginaires de monnaies d'Adam et Eve au XVI<sup>e</sup> siècle (dans le *Promptuaire* de Rouillé en 1553) ne seraient guère ridicules!

15 Pour la défense de Savot, il faut remarquer que l'intervalle entre les deux publications (1627–1665) est une période riche en évolution pour la

langue française, avec la multiplication d'ouvrages qui lui sont consacrés, et le développement d'une grande littérature en français. Remarquons notamment que l'Académie commença son dictionnaire en 1637 soit dix ans après que Pierre Corneille (1606–1684) ait fait ses débuts d'écrivains et quelques années avant les premières pièces de Molière (1622–1673), qu'Antoine Furetière (1619–1688), Nicolas Boileau (1636–1711) et Jean de La Fontaine (1621–1695) ont commencé à écrire dans les années 1650, que Bossuet

prononça ses premiers prêches en 1659, que les débuts de Jean Racine (1639–1699) datent de 1660,...

16 Par ailleurs, puisque Patin a écrit son *Introduction à la connoissance des médailles* (1665) en s'inspirant fortement du *Discours sur les medalles* de Savot (1627), ne se serait-il pas inspiré du *Livre de Galien de l'art de guérir par la saignée* de Savot (1603) pour son *Circulationem sanguinis a veteribus cognitam fuisse* (1685)? N'ayant pas consulté l'ouvrage, nous n'attaquerons pas Patin!

Ainsi Savot par exemple, qui s'inscrit dans la querelle entre Vico et Erizzo sans même indiquer le nom de Vico. Quant à ce dernier, il n'avait pas hésité à dresser la liste des principaux collectionneurs de son époque, se plaçant aux côtés du roi François I<sup>er</sup> mais «oubliant» la – pourtant belle – collection d'Erizzo!

Quoi qu'il en soit, une telle polémique nous apprend surtout que, de nombreuses années après la parution du Discours de Savot, de multiples érudits non spécialisés, et Sallo le premier, connaissaient relativement bien l'ouvrage, au point d'y référer immédiatement leurs lectures: le Savot restait «d'actualité» sur la scène savante en 1665.

Crédit photographique:

Fig. 1: artoftheprint.com

Fig. 2: l'auteur

Hadrien Rambach

hadrien2000@hotmail.com